Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ABN·AMRO Investment Solutions

Kempen Euro Corporate Bonds DH

un compartiment de ABN AMRO Funds

Catégorie d'Actions : F EUR Capitalisation (ISIN LU1733877259)

Ce Fonds est géré par ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

Objectif et politique d'investissement

Kempen Euro Corporate Bonds DH appartient à la catégorie des Fonds à gestionnaire unique.

Le Fonds vise à accroître la valeur de son actif à moyen terme en investissant principalement dans des obligations d'entreprises de qualité investment grade libellées en euros et dans d'autres titres à taux fixes et variables. Les investissements dans ces actifs ne seront pas soumis à des contraintes de notation.
L'allocation d'actifs minimale dans ces titres sur une base consolidée (investissements directs et indirects) sera égale à 60 % de l'actif net du Fonds. En outre, le Fonds peut investir jusqu'à 40 % de son actif net dans d'autres instruments de créance ou titres.

Le Fonds visera à réduire la duration d'un nombre d'années correspondant à la duration de son indice de référence en recourant à des instruments dérivés cotés.

Le Fonds peut également utiliser des produits dérivés sur ce type d'actifs à des fins d'investissement et de couverture.

Après couverture, l'exposition aux monnaies autres que l'euro peut être moindre.

Ce Fonds est géré activement et est comparé à l'indice ICE BofAML Duration Hedged Euro Corporate à des fins d'indicateur de performance et de niveau de risque. Quoi qu'il en soit, la référence à cet indice ne saurait constituer un objectif ou une limitation dans le cadre de la gestion et de la composition du portefeuille, et le Fonds ne restreint pas son univers aux composantes de l'indice.

Aussi les performances peuvent-elles nettement dévier de celles de l'indice de référence.

La monnaie de référence du Fonds est EUR.

Les revenus sont systématiquement réinvestis.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Le profil de risque et de rendement du Fonds repose sur les fluctuations de valeur subies par un investissement dans ce Fonds. Le classement du Fonds reflète avec une précision raisonnable le risque du Fonds dans les conditions de marché antérieures. Les données historiques sur lesquelles repose le profil ne donnent pas d'indication fiable quant au risque inhérent aux circonstances et évènements dans le futur qui sont différents de ce à quoi le Fonds a été exposé par le passé.

Le profil de risque et de rendement d'un Fonds est fourni à titre indicatif; il ne constitue ni objectif, ni une garantie et peut changer au fil du temps.

La catégorie de risque la plus faible ne signifie pas que le Fonds est dénué de tout risque. Un potentiel de performance supérieur s'accompagne généralement de risques potentiels plus élevés.

Pourquoi le Fonds appartient-il à cette catégorie spécifique?

Le niveau de risque de ce Fonds est généralement déterminé par son allocation d'actifs, par les marchés d'investissement et secteurs économiques ainsi que par son exposition aux changes.

Le niveau de risque du Fonds reflète essentiellement les risques de marché découlant de l'exposition au Marché de la dette européenne.

D'autres risques qui sont importants pour le Fonds mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique sont décrits ci-après:

Risque de contrepartie: Ce risque est lié à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière à satisfaire ses engagements tels que le paiement, la livraison et le remboursement.

Risque de crédit: Ce risque est lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements; les rétrogradations de la note d'une émission ou d'un émetteur peuvent entraîner une baisse de la valeur des obligations dans lesquelles le Fonds a investi.

Risque lié aux instruments dérivés: En investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le Fonds vise à couvrir le risque et/ou à exercer un effet de levier sur le rendement de sa position. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'effet de levier renforce la volatilité du Fonds.

Risque de liquidité: Ce risque découle de la difficulté de vendre un actif à un prix de marché juste et au moment souhaité à cause d'un manque d'acheteurs.

Pour obtenir de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la section « Investment risks » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de sa commercialisation et sa distribution. Ces frais diminuent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	1,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,48 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximum. Il se peut dans certains cas que vous payiez moins – veuillez consulter votre conseiller financier pour connaître le montant effectif.

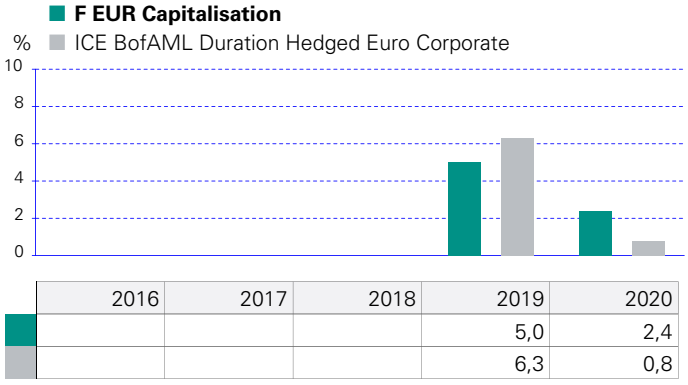
Le pourcentage des frais courants présent ici repose sur les dépenses engagées pendant la période de douze mois clôture le 31 décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et exclut:

- Les commissions de performance
- Les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

En cas de conversion d'actions, une commission maximum de 1,00% peut être facturée aux investisseurs.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section « Fees and Costs » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Performances passées



	2016	2017	2018	2019	2020
				5,0	2,4
				6,3	0,8

Les performances passées ne sauraient augurer des résultats futurs.

Les performances passées présentées ici tiennent compte de tous les frais et coûts. Les frais d'entrée/de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

La part a été lancée en avril 2018.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en tant que variation en pourcentage de la Valeur nette d'inventaire du Fonds à la fin de chaque exercice.

Informations pratiques

Société de gestion
ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

Banque dépositaire
State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.

Informations complémentaires
Des informations complémentaires sur le Fonds, le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus, sans frais et en langue anglaise, auprès de la Société de gestion, des agents locaux ou sur Internet à l'adresse **www.abnamroinvestmentsolutions.com**.

Politique de rémunération
Les détails de la politique de rémunération la plus récente de la Société de gestion, y compris, de manière non exhaustive, une description du calcul de la rémunération et des avantages, pourront aussi être disponibles sur le site Internet suivant, une fois que ces derniers auront été approuvés par l'AMF : **https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/en/footer/Regulatory-information.html** et un exemplaire papier est disponible sans frais sur demande au siège social de la Société.

Publication des prix
Le dernier prix des actions du Fonds est disponible à l'adresse **www.abnamroinvestmentsolutions.com**.

Conversion d'Actions
Les actionnaires peuvent demander la conversion de tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre Fonds ou d'une autre catégorie ou classe. Pour obtenir de plus amples informations sur la manière de convertir des actions et sur les règles en vigueur, les actionnaires sont priés de se référer au prospectus (section « Subscriptions, Conversion and Redemptions of Shares »).

Informations spécifiques sur le Fonds
Le présent document d'Informations clés pour l'investisseur décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de la SICAV AAF, tandis que le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont préparés pour la SICAV AAF dans son intégralité. L'actif et le passif de chacun des compartiments du fonds à compartiments multiples AAF sont séparés en vertu de la loi, aussi seuls les bénéfices ou pertes du compartiment ont-ils un impact sur votre investissement.
D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles pour ce Fonds. Les investisseurs trouveront plus de détails à ce sujet dans le prospectus. Pour obtenir de plus amples informations sur les catégories d'actions distribuées au public dans leur juridiction, les investisseurs sont priés de consulter **www.abnamroinvestmentsolutions.com**.

Législation fiscale
Le Fonds est régi par les lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction du pays de résidence de l'actionnaire, le Domicile du Fonds peut avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle. Pour obtenir de plus amples détails, l'actionnaire devrait consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité
La responsabilité de ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Divulgation ESG : Le fonds prend en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement, mais pas de manière prépondérante, conformément aux politiques ESG et Exclusions de la Société de gestion. Les décisions d'investissement prises peuvent donc ne pas respecter les critères ESG.